

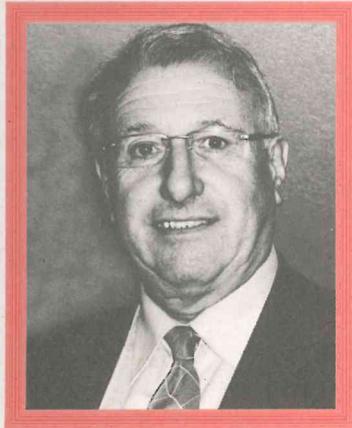
La Gazette d'ou Céresten

Mars 2006

Editorial

A l'heure où la communication est partout, Céreste se devait d'informer régulièrement ses citoyens. C'est désormais chose faite par l'intermédiaire de la Gazette dou Céresten qui tient son nom du provençal. Ce journal municipal sera désormais distribué tous les 15 du mois dans les boîtes aux lettres et les commerces de la commune. Ce premier numéro de mars vous informera des projets municipaux ainsi que des actualités et des manifestations à venir. Chaque mois vous découvrirez également le portrait d'un personnage du village et pour cette première rubrique c'est Angelin Ghigo qui relate ses mémoires, connu et apprécié de bien des cérestains pour ses valeurs d'agriculteur mais aussi pour ses qualités d'ancien membre du conseil municipal auprès du Dr André. Vous pourrez ainsi lire les nouvelles de votre commune mais aussi participer à son contenu en transmettant vos messages à la nouvelle attachée de communication par l'intermédiaire de la mairie où directement par courriel. Cette gazette sera à l'avenir un lien d'information entre village et villageois, élus et électeurs afin de mieux se comprendre et mieux se connaître.

Gérard Baumel, maire de Céreste



Sommaire

Informations.....	Page 2
Environnement.....	Page 3
Patrimoine.....	Page 3
Actualités.....	Page 4
Agenda.....	Page 5
Marmite.....	Page 5
Gens d'Ici.....	Page 6

En cas d'urgence...

Médecins : Dr Hillairet ou N Guyen 04 92 79 00 25

Dr Guillaume 04 92 79 05 52

Dentiste : Dr Dauzon 04 92 79 00 46

Infirmières : Anne Audibert 04 92 79 03 85

Chantal Forneron 04 92 79 07 62

Aide à domicile : ADMR 04 92 79 01 40

Pharmacie : Baumel 04 92 79 02 80

Rédaction/Photographies/Conception : Cristel Bérard

Imprimerie : Mollet Manosque

Distribution : Mairie Céreste

Dépôt légal à parution de 700 exemplaires

Grippe Aviaire, consignes et informations

Une plate-forme d'appel a été mise en place depuis plusieurs mois afin de répondre à vos questionnements concernant l'épidémie d'influenza aviaire ainsi qu'un site Internet.

Tel : 08 25 302 302 ou www.grippeaviaire.gouv.fr

Dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, le confinement des oiseaux est obligatoire depuis le 16 janvier. Tous les oiseaux sans exception sont concernés, qu'ils soient détenus par des éleveurs ou des particuliers. Si cependant le confinement n'est pas possible, le propriétaire des volatiles doit mettre en place des mesures d'effet équivalent qui doivent être validées par un vétérinaire avant le 1er avril 2006.

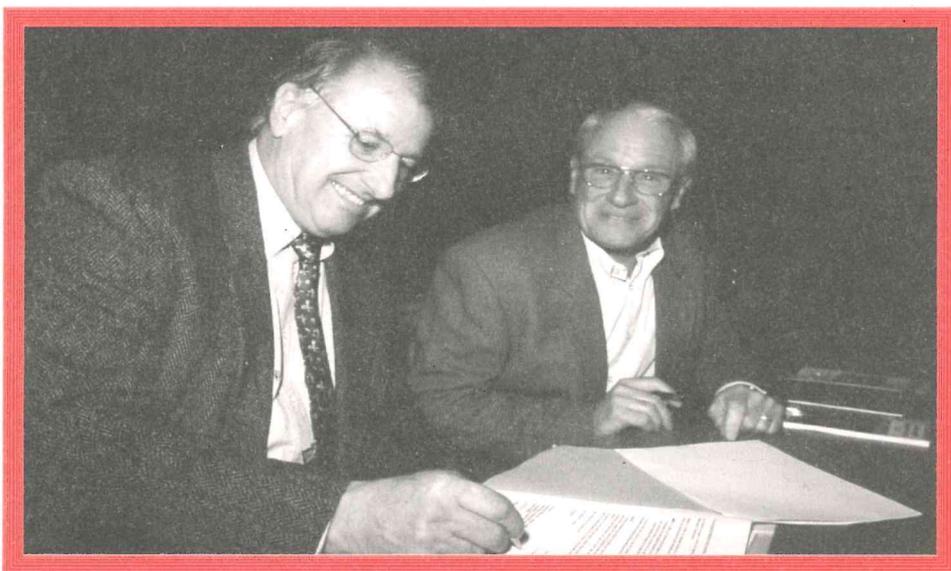
Les propriétaires d'oiseaux de basses-cours, d'ornement et de gibier à plume ainsi que les éleveurs d'oiseaux doivent impérativement se déclarer auprès de la mairie et ce quelque soit le nombre de volatiles.

La vente des volailles vivantes sur les marchés de plein air est également interdite dans le département.

Conformément au règlement sanitaire départemental, il est interdit de donner de la nourriture aux oiseaux sauvages ainsi qu'aux pigeons dans un lieu public.

Contrat d'objectif

Depuis le 2 février, la mairie de Céreste a signé avec l'office du tourisme une convention officialisant des accords réciproques sur trois ans au travers d'un contrat d'objectif. Cette convention officialise la mission d'accueil et d'information qui incombe à l'office de tourisme. Celui-ci s'engageant également à prendre en charge les visites de Carluc et du village, à créer des circuits à thème et de découverte du patrimoine et à la mise en place des manifestations tels que l'Art de Mai et les Journées de l'Art. La mairie quant à elle s'engage, en plus de l'hébergement et des frais de structure, à verser une aide au bon fonctionnement de l'office de tourisme dont le montant cette année est de 19 306 € ce qui représente environ 30% des recettes touristiques.



Gérard Baumel et Alain Martin, président de l'office de tourisme lors de la signature du contrat d'objectif

Transport scolaire

En raison des travaux réalisés actuellement sur Manosque, les transports scolaires ont été avancés de 10 minutes depuis le 27 février et ce pour une durée de cinq à six mois. Pour en savoir plus téléphoner à la compagnie SOMATRAV 04 92 87 43 25 ou aux services transports du département 04 92 30 08 00.

Immobilier

A partir du 1er juin 2006 tous bailleurs et vendeurs de bien immobilier devront joindre à leur contrat de vente ou de location un état des risques auxquels sont exposés leurs biens.

Un document transmis par la préfecture relatif à cet effet est disponible en mairie pour consultation.

Travaux

Suite à l'appel d'offre concernant les différents aménagements de la nationale 100 traversant le village, les entreprises Colas, Machari et Angelo ont été retenues pour engager prochainement les travaux. Une réunion publique d'information sera organisée avant le début des chantiers.

Urbanisme

En 2005, la commune de Céreste a délivré douze permis de construire et dix-huit pour aménagements ou agrandissements de bâtiment. Pour tous renseignements, contacter Marie Christine Alméras à la mairie.

Environnement

En mars la commune sera équipée de bacs jaunes de recyclage des emballages et des journaux. Ils seront ramassés chaque samedi et lundi.

S.P.A.N.C

Les personnes dont le logement n'est pas raccordé à l'assainissement communal recevront prochainement un courrier annonçant la visite d'un expert pour d'éventuelles mises aux normes du système d'assainissement dans l'année 2006.

Le débroussaillage

Chaque année des milliers d'hectares de forêts partent en fumée. Ces catastrophes écologiques qui mettent en péril des vies et des biens, pourraient cependant être réduites si chacun prenait conscience des règles simples qu'il se doit d'appliquer pour un meilleur respect de l'environnement. Le débroussaillage aux abords des propriétés privées est une obligation et une protection des plus efficaces car en cas d'incendie il constitue une véritable protection en ralentissant la propagation du feu et en diminuant la puissance des flammes.

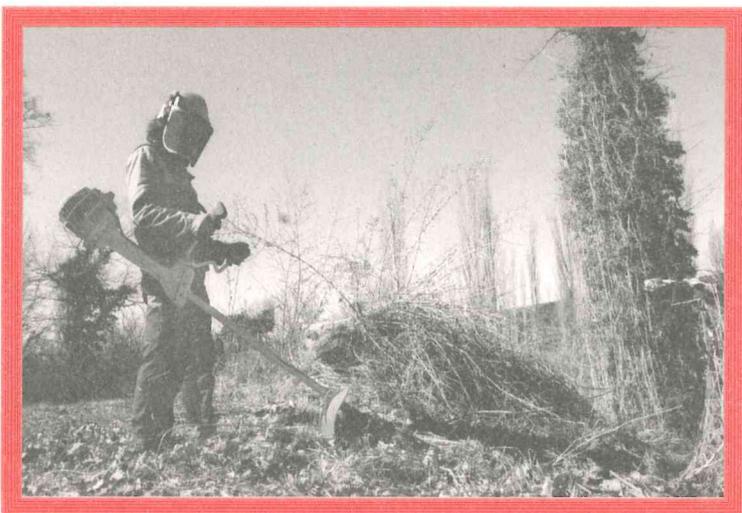
Selon la loi n°2001-602 du 9 Juillet 2001, chaque propriétaire forestier qui ne débroussaillera pas son terrain s'expose à des sanctions sévères pouvant s'élever à une contravention de 1500€. Par ailleurs la commune, ayant elle aussi sa part de responsabilité, est autorisée à faire exécuter les travaux auprès d'une entreprise aux frais du propriétaire. Et comme un problème ne va jamais seul, en cas de sinistre les assurances ne couvrent pas systématiquement les dommages.

Les consignes de débroussaillage s'appliquent principalement aux habitations situées dans les bois. Elles s'effectuent autour des constructions sur un diamètre de 50m et de part et d'autre des chemins d'accès sur une largeur de 10m (élagage des feuillus jusqu'à 3m de haut afin de faciliter le passage des camions pompiers). Outre le fait d'enlever les broussailles, il est indispensable d'élaguer les arbres et si besoin de les abattre. Reste après à éliminer les résidus de coupe par incinération mais auparavant, renseignez vous auprès de la mairie sur les périodes favorables de brûlage. L'hiver et le début du printemps sont cependant les saisons les plus propices pour débroussailler.

Pour tout renseignement, contactez un professionnel de votre commune.

Lub'Paysage 06 74 59 18 50

Les jardins de Céreste 04 92 79 07 45

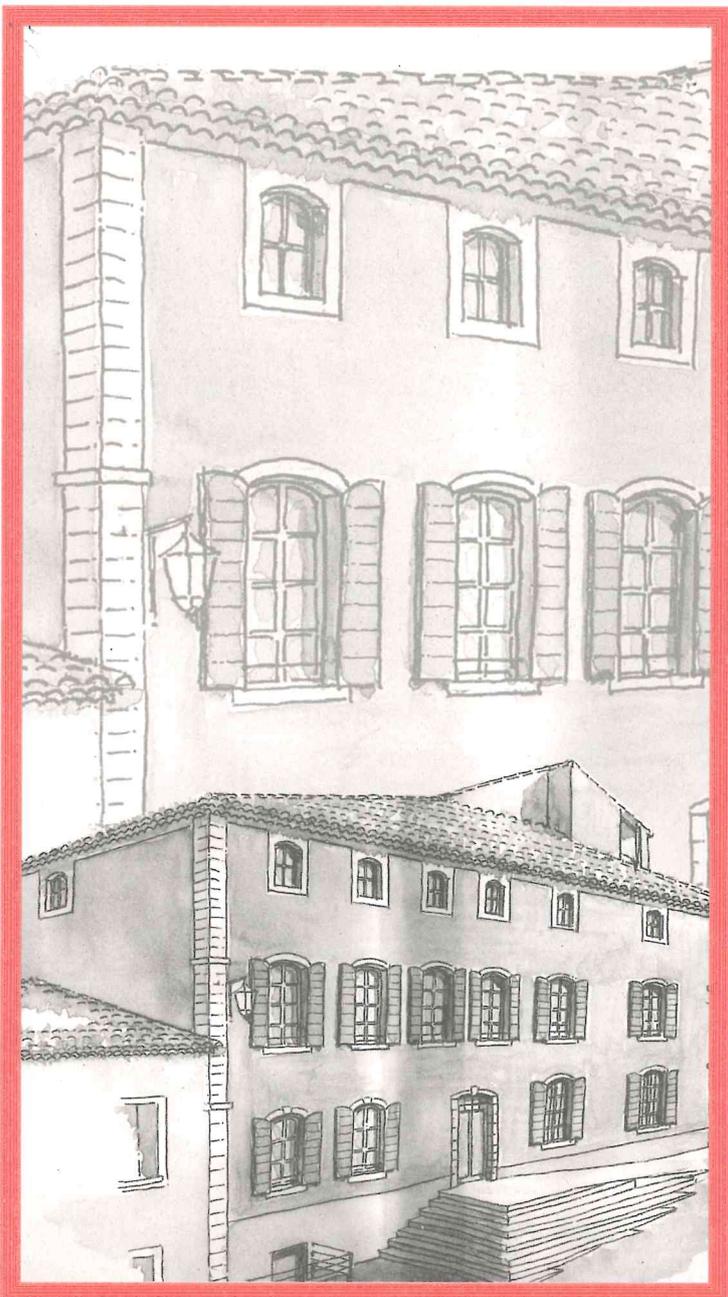


Réhabilitation de l'ancienne gendarmerie

Les travaux de l'ancienne gendarmerie seront prochainement entrepris afin d'aménager neuf logements locatifs sociaux communaux et divers locaux à usage collectif professionnel et associatif (locaux paramédicaux, notarié, transfert du gîte d'étape, extension du Crédit Agricole, mise en place d'une chaudière centralisée au bois d'énergie, climatisation pour les pièces professionnelles ainsi qu'un ascenseur.)

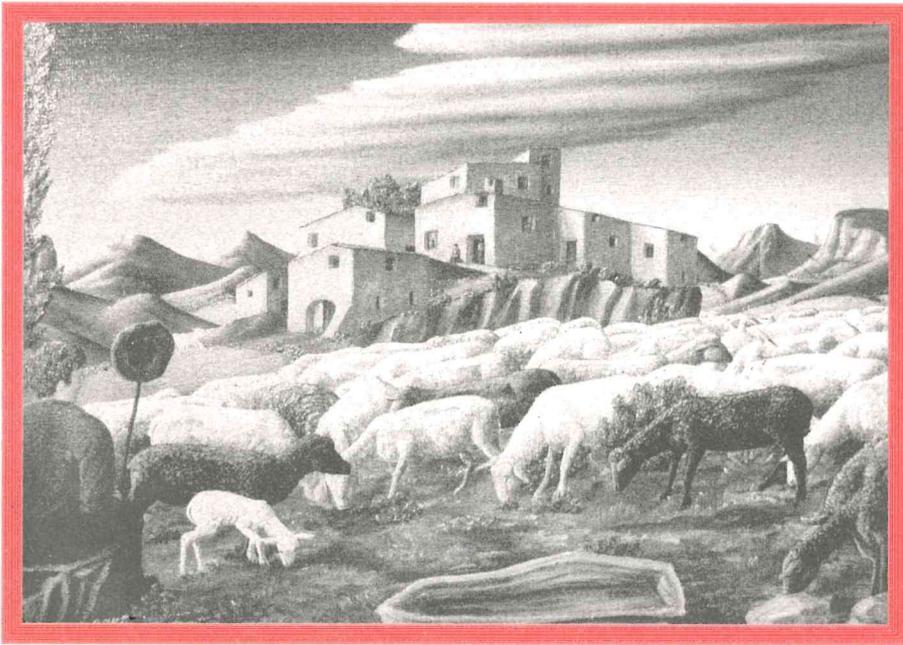
La superficie totale du bâtiment à réhabiliter est de 1103m² et l'architecte Michel Perrin en est le maître d'œuvre. Le coût de ce chantier est estimé environ à 1 300 000€ T.T.C. Il est subventionné par le Conseil Régional, le Conseil Général, l'A.D.E.M.E pour le chauffage collectif, une subvention européenne pour l'aménagement extérieur et une subvention d'état P.A.L.U.L.O.S. Le solde étant pris en charge par la mairie au travers d'un prêt de la C.D.C dont le remboursement sera couvert par les loyers.

La liste des entreprises retenues après appel à candidatures est disponible en mairie.



Serge Fiorio

800 c'est le nombre de personnes venues visiter l'exposition du peintre Serge Fiorio du 20 janvier au 28 février à la médiathèque de Céreste. Tout a commencé par un moment d'émotion au soir du vernissage lorsque le vieil homme, surnommé "le saint François d'Assise" de la peinture par son maître et ami Eugène Martel, fut honoré comme il se doit en la présence de Sylvie Giono, Gérard Baumel, Flore Bernard, responsable de la médiathèque et de nombreux autres invités. Après les discours et les honneurs, l'artiste d'origine piémontaise s'en est retourné sur les hauteurs de Montjustin, où depuis 1947 l'influence des couleurs et des lumières inspire ses dérives artistiques.



Lire et faire lire

Ce programme, géré par l'association du même nom a été créé en 1999 à l'initiative d'Alexandre Jardin avant d'être porté par les organismes de l'U.N.A.F (Union Nationale des Associations Familiales) et de la ligue de l'enseignement. L'objectif étant de transmettre aux enfants le plaisir de la lecture par l'intermédiaire de retraités bénévoles.

Depuis le début, le ministère de l'Education ainsi qu'un comité d'écrivains fort de cent vingt membres soutiennent cette initiative. En 2005, plus de 10 000 bénévoles intervenaient auprès de 3 500 structures éducatives sur l'ensemble du département français.

A Céreste, la médiathèque lance un appel aux quinquagénaires intéressés par l'aventure de la lecture afin de proposer dès septembre à nos chères têtes blondes, des instants contés dans le cadre douillet de ce lieu.

Renseignements à la médiathèque.

Dans une prochaine gazette, un article plus complet décrira le rôle de l'U.D.A.F (Union Départementale des Associations Familiales) et de la mairie, récemment contacté par cet organisme afin d'envisager ensemble et avec d'autres partenaires une action littéraire auprès des enfants.

Les journées de l'art

Pour leur 7ème éditions des journées de l'art qui se dérouleront du 1er au 5 août 2006 à Céreste, l'office de tourisme recherche des lieux privés propices aux différentes expositions. La prochaine réunion aura lieu en mairie le 16 mars à 16h afin de compléter le programme de la manifestation à venir.

Saison de pêche

Depuis le 11 mars la saison de pêche est ouverte, les cartes sont en vente à l'office du tourisme.

Communication

Depuis le début d'année, la commune est reliée au réseau Internet ADSL 8 méga. Pour plus d'informations, contacter ArteFact Studio 04 92 74 19 16 ou 06 98 93 02 02. Point de vente wanadoo 31413 X

Déclarations d'impôts

Cette année votre déclaration de revenus ne vous parviendra pas en février mais au début du mois de mai. Elle sera pré remplie et vous devrez la déposer au centre des impôts de votre domicile au plus tard le 31 mai à minuit. Vous bénéficiez cependant d'un délai supplémentaire jusqu'au 20 juin si vous effectuez votre déclaration par Internet sur le site www.impôts.gouv.fr

Renseignements municipaux :

Mairie 04 92 79 00 15 ou
 mairie-cereste2@wanadoo.fr
 Office du tourisme 04 92 79 09 84
 ou
 otcereste@wanadoo.fr
 Médiathèque 04 92 79 06 95 ou
 mediatheque@cereste.fr
 La Poste 04 92 79 00 29
 Gendarmerie 04 92 79 00 01

AGENDA

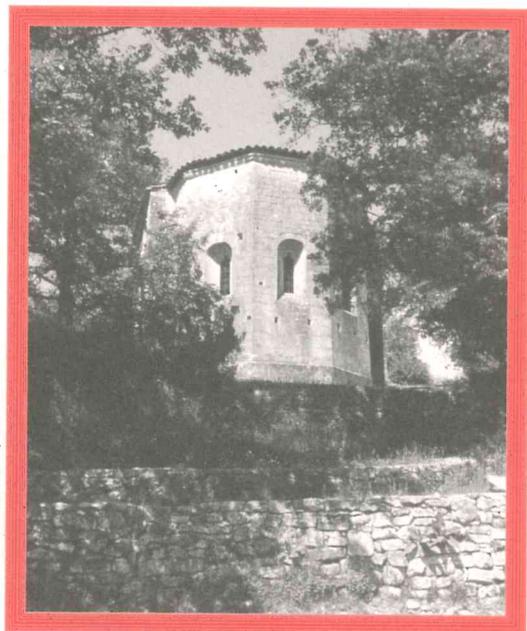
Visite guidée du village de Céreste chaque lundi à 10h.

Visite guidée du prieuré de Carluc le lundi à 16h et les mercredis et samedis à 10h

3 Euros par personne, gratuit pour les moins de 12 ans.

Visite guidée de Céreste et Carluc

5 Euros par personne, gratuit pour les moins de 12 ans.



Visites annulées exceptionnellement du 18 au 25 Mars

Réservation (uniquement) à l'office de tourisme

MARMITE CERESTINE

Joue de bœuf en feuille de chou au vin rouge

Pour 4 personnes : 1kg de joue de bœuf, 1 l de vin rouge, 1 chou vert frisé, 2 carottes, 1 oignon, 100g de beurre, 100g de lardon fumés.

Couper la joue de bœuf en morceaux et laisser dégorger à l'eau froide pendant 24h.

Dans une casserole, mettre la joue de bœuf, les carottes et l'oignon et recouvrir de vin rouge. Porter à ébullition puis flamber le vin rouge. Saler, poivrer et laisser mijoter durant 3h.

Retirer délicatement les plus grosses feuilles de chou et couper le reste en fines lamelles. Porter à ébullition l'eau salée puis ébouillanter les feuilles de chou et les lamelles.

Retirer les joues de bœufs, laisser tiédir et émietter. Garnir les feuilles de chou avec les carottes coupées en dés en formant 4 boules. Réduire la sauce, monter au beurre et passer au chinois. Chauffer les joues de bœuf au four (180°) pendant 10 mn. Saisir les lardons en incorporant les lamelles de chou, cuire 5 mn. Servir les joues de bœuf nappées de sauce accompagnées de chou aux lardons

CINEMA

Programme de la Strada, cinéma itinérant projeté à la salle des fêtes.

Désormais le projecteur est sous couvercle d'une cabine sonore lors de la diffusion du film en salle pour une meilleure écoute et un confort cinématographique.

18 Mars 20h45 : Le secret de Brokeback Mountain Film dramatique d'Ang Lee

14 Avril 20h45 : Fauteuils d'orchestre Comédie de Danièle Thompson

15 Avril 17h : Plume et l'île mystérieuse Dessin animé de Piet de Rycker

20h45 : Du jour au lendemain Comédie de Philippe Le Guay



À 85 ans, Angelin s'étonne toujours de ce prénom qui le désigne comme un messager de Dieu. Et pourtant, à voir ses yeux si clairs et proches du ciel et à l'entendre narrer ses souvenirs, il n'est pas à douter que cet homme là a quelque chose de souverain.

Né à Carniol en octobre 1921, c'est à dix ans qu'Angelin et sa famille arrive à Céreste. Le garçon et sa cadette vont à l'école du village où ils passeront chacun leur certificat d'études. " Ma sœur était plus douée que moi pour les études mais c'était trop coûteux de continuer alors on est retournés à la ferme aider nos parents et moi j'y suis resté. " Les Ghigo récoltent essentiellement des céréales et élèvent des animaux (vaches, brebis, cochons). Deux fois par mois ils vendent quelques légumes et volailles aux marchés d'Apt, Forcalquier parfois Manosque ou Pertuis. Angelin lui s'occupe plus particulièrement des foires aux bestiaux. Lorsqu'il raconte cette part d'histoire cérestaine qui fut la sienne, le vieil homme adans la voix la

nostalgie du temps ancien. " À l'époque le village était moitié moins peuplé et pourtant, il y avait plus de vie et d'activité dans les rues qu'aujourd'hui. Céreste comptait cinq bars, deux hôtels restaurants, deux forgerons, deux charrons, trois boulangers, un bourrelier qui réparait les harnais, deux cordonniers, deux tailleurs et deux couturières. On était environs quatre-vingt paysans et il y avait cent cinquante chevaux et des mulets. En septembre et en novembre on fêtait st Michel et st Félix. Les gens venaient nombreux et de loin avec leurs chevaux, c'était l'occasion de les faire ferrer ". Mais bientôt l'ère industrielle bouscule le quotidien de bien des professions et la forge n'échappe pas à la règle. La dernière de Céreste ferme ses portes en 1972. Le local racheté depuis par la mairie s'est transformé en médiathèque.

La seconde guerre mondiale épargne beaucoup de jeunes agriculteurs, Angelin fait partie du lot et échappe ainsi à l'Allemagne. À la retraite du

père, il reprend la ferme, troque les chevaux contre un tracteur et continue seul à labourer la terre. Sa sœur a quitté le giron familial depuis longtemps pour créer sa propre famille. Lui, l'aîné, préfère les fiancées de passage au mariage. " J'ai toujours eu peur des femmes, maintenant ce sont elles qui ont peur de moi, alors forcément... " dit il l'œil pétillant et le sourire séillant.

Au cours des mandats du docteur André, Angelin s'investit activement au sein de la commune. Il siège au conseil municipal et s'occupe essentiellement de la voirie.

Désormais à la retraite, le vieil homme jardine et confectonne des bouquets de lavande entre deux parties de cartes. " Au début, la retraite ça m'a presque dérangé et puis je me suis plus vite habitué à ne rien faire qu'à travailler ! " L'accent est chantant, il vient de haut et de loin, telle une prière païenne dans la mémoire d'Angelin et c'est peut-être cela l'énigme d'un si joli prénom.